UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DE DROIT
DE LA SORBONNE

François Guy Trébulle
Professeur des Universités
Directeur du Collège Juridique Franco Roumain d'Etudes Européennes
Doyen Honoraire de l'Ecole de Droit de la Sorbonne

A Paris, le 4 mars 2021

Doyen honoraire de l'Ecole de Droit de la Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Directeur du Collège juridique franco-roumain d'études européennes de Bucarest pour l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, je tiens à exprimer mon entier soutien à la Direction de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest, confrontée le mois dernier à de nombreux cas de fraude aux examens de la part d'étudiants de première année. Quarante-cinq étudiants dont la fraude, parfois organisée collectivement, a été démontrée, ont ainsi fait l'objet d'une décision d'exclusion de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest.

Je suis sans réserve aux côtés de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest dans sa lutte pour la défense de nos valeurs communes, et en particulier, celles de l'honnêteté intellectuelle, de la probité et de l'intégrité académique et de la nécessaire rigueur scientifique comme du respect de la règle de Droit par tous.

Aucune tolérance, aucune entorse à ces valeurs ne saurait se justifier au sein de nos institutions, qui doivent demeurer exemplaires. Il en va de notre responsabilité, qui est de former les esprits et les compétences des juristes de demain, de la valeur et de la réputation de nos formations et de l'essence même du service public de l'enseignement supérieur universitaire.

Je sais la difficulté qu'il y a à faire face à de telles situations et ne peut que saluer le courage exemplaire de la Direction de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest qui a fait honneur à l'Université et sait pouvoir compter sur l'engagement à ses côtés, de l'ensemble de ses partenaires français du Collège juridique franco-roumain d'études européennes de Bucarest

Pr. François Guy Trébulle